

## Déclaration de politique communale pour la législature 2018-2024

---

Conformément au Code de la Démocratie, chaque Commune se doit de présenter sa Déclaration de Politique Communale.

Celle-ci permet de déterminer les axes forts de la politique mise en place pour les 6 ans à venir, avec une exigence constante de gestion saine et responsable.

L'avenir d'Eghezée est entre nos mains à tous.

Tous ensembles, nous continuerons à en faire une commune dont nous sommes fiers et où chacun a sa place face aux défis et enjeux de demain.

Eghezée se développe avec une courbe démographique sans cesse croissante.

Notre commune dispose d'atouts humains, économiques, éducatifs, culturels, sportifs et associatifs de qualité.

Tout au long de la législature, nous nous engageons à travailler au mieux en faveur de tous nos concitoyens, en les écoutant et en veillant à leur offrir un cadre de vie de qualité où ils puissent s'épanouir et vivre heureux, tout au long de leur existence. Sans oublier les plus démunis d'entre eux.

Notre développement doit être piloté et maîtrisé, nos infrastructures et leurs équipements doivent sans cesse être adaptés.

Nous devons nous inscrire dans une transition énergétique tournée vers l'avenir.

Le renforcement de l'attractivité de notre centre mérite une attention particulière, mais sans oublier le déploiement harmonieux de l'ensemble de notre territoire et la poursuite des efforts entrepris au bénéfice de nos 16 villages.

Notre fiscalité locale est une des plus basses de Wallonie.

Gouverner, c'est prévoir et le faire en préservant le pouvoir d'achat des habitants de notre commune, c'est agir intelligemment dans l'espoir réel de ne pas recourir à une majoration de la fiscalité communale.

Les réserves constituées ces dernières années nous permettent d'envisager le futur avec une certaine sérénité, sans négliger le fait qu'à moyenne échéance, les communes seront confrontées à de nouvelles contraintes financières qui risquent d'impacter un jour nos budgets communaux (zone de police, services de secours, etc.).

Le programme de politique communale que nous mettons en place en ce début de législature sera sans cesse évalué et planifié dans le cadre du Programme Stratégique Transversal (PST) que nous entamons cette année et qui se définit au travers de 5 thèmes phares :

1. Une affirmation et un respect de l'identité communale et des spécificités locales
2. Un cadre de vie durable et harmonieux au profit de tous
3. Un dynamisme économique, rural et commercial
4. Une attention réaffirmée pour chacun à tous les âges de la vie
5. Une ouverture sur le monde extérieur

Ces objectifs se déclinent dans une liste non exhaustive répartie en 9 thématiques :

### **1 - Personnel Communal**

- Finalisation de la mise en place des évaluations du personnel
- Mise en place d'un horaire flexible
- Lutte contre l'absentéisme
- Mise en place du 2eme pilier de pension et réflexion sur les nominations.

### **2 - Cadre de Vie**

- Mise en place d'une politique diversifiée de la gestion et de l'entretien des cimetières – verdissement
- Mise en place du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

16 réunions sont déjà prévues dans nos 16 villages au printemps 2019. Ces consultations villageoises permettront de définir une vision commune, des objectifs à atteindre et des projets concrets pour nos villages

- Maintien de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM) et du Conseiller en aménagement du territoire et urbanisme
- Application du Schéma de Développement Communal (SDC) en tenant compte des objectifs définis
- Mise à jour de la cartographie globale reprenant les possibilités et les contraintes en termes d'aménagement du territoire et d'environnement
- Poursuite de l'audit énergétique sur l'ensemble du patrimoine communal et poursuite de la concrétisation des mises à niveau
- Construction du nouveau parc à conteneurs et réorganisation des accès au parc communal
- Organisation d'une opération communale de soutien à l'audit énergétique pour les particuliers
- Densification de l'apport végétal dans les projets, principalement en zone urbanisée
- Remplacement des sacs poubelles payants par des conteneurs à puces
- Intensification de l'introduction de clauses énergétiques spécifiques dans les cahiers des charges de construction/rénovation.
- Remplacement des éclairages publics actuels par des éclairages moins énergivores.
- Contrôle rigoureux de l'extension des parcs éoliens nombreux sur notre territoire

### **3 - Sécurité**

- Poursuite de la réalisation de cheminements pour usagers faibles
- Densification des marquages et îlots en voirie (limitation de la vitesse des usagers en transit)
- Finalisation de la mise à niveau du Plan Communal de Mobilité (PCM) qui nous permettra de prioriser de manière objective les aménagements nécessaires à l'amélioration de la sécurité
- Maintien et densification du travail du Comité Consultatif de la Circulation Routière (CCCR) afin d'examiner l'ensemble des problématiques et sujets soulevés par la population de façon concertée avec les différentes autorités
- Mise en place de radars répressifs fixes aux endroits les plus exposés aux accidents après objectivation des données historiques des incidents

### **4 - Economie**

- Préservation de l'activité économique au centre d'Eghezée et valorisation de l'axe Namur-Louvain
- Renforcement de l'activité commerciale et de l'attractivité de la commune
- Activation de rencontres entre la population et les différents acteurs économiques locaux
- Recherche d'alternatives pour activation d'une zone dédiée à l'artisanat et à l'entreprise
- Diversification du marché dominical à travers la filière des producteurs locaux et opérations de promotion

### **5 - Culture**

- Mise en place par la Commune d'un agenda dynamique et partagé des activités programmées
- Maintien du soutien à ECRIN, Terre Franche et à l'associatif local
- Finalisation de la nouvelle bibliothèque (rue du Saiwiat) et projet de ludothèque au même endroit
- Poursuite du soutien à l'Académie et examen des perspectives de son évolution

### **6 - Sport**

- Agrandissement du centre sportif pour disciplines spécifiques (gymnastique et arts martiaux)

- Encouragement du sport intergénérationnel et spécifique pour les seniors
- Mise en place d'une piscine en partenariat avec le privé ou/et mise en place d'un projet regroupant plusieurs communes. Obtention de subsides régionaux indispensables

#### **7 - Associatif**

- Mise en place de rencontres thématiques avec le secteur associatif
- Finalisation des projets en cours des salles de Les Boscailles et Mehaigne
- Création d'une Maison des associations à Liernu
- Ré organisation des Olympiades
- Aménagement des locaux pour nos associations de jeunes
- Restructuration de l'ASBL COGES

#### **8 - Tous les âges**

- Poursuite des efforts consentis en matière d'accueil de la petite enfance avec notamment une nouvelle crèche à Mehaigne
- Densification des activités d'encadrement pour nos petits Accueil Temps Libre (ATL)
- Encadrement et accompagnement des personnes souhaitant contribuer à la qualité de vie par le bénévolat
- Volonté de favoriser les classes inclusives dans nos écoles et organisation d'une remédiation généralisée
- Nouveaux bâtiments scolaires à Liernu et Dhuy
- Création d'une Commission des Séniors
- Poursuite du travail de la CCCPH
- Poursuite du maillage des PISQ « petites infrastructures sportives de quartiers » et des plaines de jeux

#### **9 - Logement**

- Renforcement de la construction de logements accessibles pour tous en partenariat avec l'A.I.S
- Etude de faisabilité de création d'une structure complémentaire à l'offre privée pour l'accueil des personnes âgées et dépendantes